

Réponse de **Nicolas Sarkozy**
—— aux membres ——
du Collectif du numérique

NS
2012

Sommaire

Le numérique comme une industrie à part entière	5
Une France numérique compétitive	6
Des territoires compétitifs grâce au numérique	7
Renforcer notre cadre juridique et fiscal : équité, stabilité, valorisation de l'innovation et protection des droits	8
Faire confiance aux entrepreneurs	11
« Start-up France »	12
Pour une politique d'attractivité	13
Université et formation au numérique	14
Une stratégie de croissance à l'international	17
Protéger, valoriser et soutenir le numérique produit en France	18
Pour une méthode ouverte fondée sur le dialogue avec le secteur	19
Pour une diplomatie plus connectée	22
Pour un Etat exemplaire, à la pointe de la transition numérique	23
Développer l'offre de formation au numérique	26
Numérique et formation professionnelle	27
Le numérique au cœur de la santé de demain	28
Internet au cœur de la sécurité	29
Le numérique à l'école et l'école à l'ère du numérique	29
L'éducation par le numérique	33

Chaque minute dans le monde

204  **D'EMAILS**
MILLIONS **SONT ÉCHANGÉS**

29 MILLIONS de requêtes

SUR LES MOTEURS DE RECHERCHE 

510 000
COMMENTAIRES

sont postés sur **Facebook**

100 000
tweets 

sont postés sur **Twitter**

48h **DE VIDÉOS** 
sont postées sur **YouTube**

Chers membres du collectif du numérique,

Je veux d'abord saluer l'initiative du collectif du numérique, ainsi que celle du QG numérique, qui apportent une voix unie aux représentants des différents métiers du numérique dans cette campagne présidentielle. Vous assurez une visibilité nécessaire à une question clé qui concerne autant notre économie que notre société en général, notre démocratie, notre école et les éléments du vivre-ensemble au XXIème siècle. **L'existence d'une telle initiative est la preuve que votre secteur a mûri et pris la pleine conscience de ses enjeux partagés et des responsabilités qui sont les siennes, ainsi que de la nécessité d'un débat ouvert, transparent et constructif avec les représentants de la nation.**

Le numérique est la rupture technologique qui contribue le plus à l'innovation de notre temps. Vous représentez un secteur qui est à la pointe de l'innovation en France et dans le monde. Voilà pourquoi je n'ai pas voulu, au cours de cette campagne, identifier le numérique comme un secteur séparé du reste de l'économie : vous faites partie intégrante et êtes pour ainsi dire « connectés » à tous les éléments du programme et des valeurs que je défends. Il n'y a pas une seule proposition de mon programme qui ne concerne pas le numérique, soit parce qu'elle s'applique à votre secteur, soit parce que le numérique peut apporter à l'application de ces propositions un niveau d'efficacité, de transparence et de modernité qui permet de faire mieux, d'aller plus vite et plus loin. Dans la justice, la santé, l'industrie, la sécurité, l'éducation, la culture : le numérique doit être partout présent, comme solution intelligente aux défis de notre temps. Le nouveau monde que je vois émerger a plus que jamais besoin des solutions nouvelles que vous portez. Je veux donc présenter mes engagements pour les acteurs du numérique et les propositions d'actions concrètes que nous pourrons mener ensemble dans l'intérêt des Français et de la France forte que je défends. J'ai tenu à faire une réponse longue et détaillée, à la hauteur des enjeux, qui présente des propositions mais aussi une méthode à laquelle je souhaite vous associer pleinement.

Le numérique comme une industrie à part entière

Des télécoms à l'internet, en passant par le logiciel, je considère que **le numérique est une industrie à part entière**, à caractère stratégique. En effet, comme toute industrie le numérique a ses « ouvriers » (techniciens, ingénieurs, développeurs, designers) qui construisent des produits qui, s'ils sont souvent immatériels, n'en sont pas moins des produits qui s'achètent et se vendent, et auxquels est attachée une valeur et une propriété industrielle. Le numérique a les mêmes enjeux de compétitivité, d'import-export, de protection de la propriété intellectuelle que nos industries traditionnelles. D'ailleurs, beaucoup de nos succès dans le numérique sont des produits industriels, que ce soit dans le logiciel embarqué, le hardware ou les technologies de télécommunication. Et contrairement aux idées reçues, le numérique ne progresse pas en désindustrialisant les économies des pays développés, mais plutôt en les réindustrialisant sur la base de nouvelles méthodes et de nouveaux emplois moins délocalisables. Pour notre pays, s'imposer dans et par le numérique, c'est une question de compétitivité à long terme, qui participe à la lutte que je mène depuis 5 ans contre les délocalisations de nos activités de production. C'est aussi une question **de valorisation de notre patrimoine industriel**, qui se matérialise moins ici dans des usines physiques que dans la qualité de nos développeurs, ingénieurs et designers, reconnue dans le monde entier, et dans l'audace de nos entrepreneurs qui imaginent les solutions de demain qui, comme Criteo, Dassault Système ou VentePrivée.com, deviennent des références et leaders mondiaux.

Dans le numérique comme dans l'automobile ou la sidérurgie, **la France doit rester un pays de production, et pas seulement de consommation**. Telle est l'essence du projet que je porte pour notre économie, notre industrie et, plus loin, pour notre identité. La France est un pays de science, d'art et d'industrie. Notre pays est toujours sorti grandi des révolutions scientifiques et technologiques, de

la Renaissance à l'ère industrielle. Il n'y a aucune raison pour que la France ne sorte pas grandie et plus compétitive que jamais de la révolution numérique en cours, dont nous devons être des acteurs à part entière, et non des spectateurs.

Une France numérique compétitive

Comme tous les secteurs industriels, mais peut-être plus encore du fait de la nature immatérielle de nombre de vos produits, le numérique fait l'objet d'une compétition internationale féroce. C'est pourquoi, malgré la crise, je n'ai cessé de prendre des décisions pour libérer le travail et rendre vos sociétés plus compétitives. **Bientôt la TVA anti-délocalisations allègera de 13 milliards d'euros les charges pesant sur les salaires allant jusqu'à 2,4 SMIC.** Malgré la crise, nous avons triplé en 2008 le crédit impôt recherche, qui a représenté une économie d'impôt d'un milliard d'euros pour le seul secteur du numérique en 2011. Malgré la crise, **nous avons maintenu le statut de Jeune Entreprise Innovante, qui en 2009 a exonéré de 122 millions d'euros de cotisations sociales 2 400 entreprises représentant 20 000 emplois.**

Malgré la crise, nous n'avons pas sacrifié au présent les investissements nécessaires pour préparer l'avenir en consacrant 4,5 milliards d'euros du Grand Emprunt au numérique, dans les infrastructures comme dans les usages. Malgré la crise, **le programme France Investissement a été le premier contributeur au financement des fonds de capital-risque, et nous avons pu créer un fonds national d'amorçage de 600 millions d'euros.** Malgré la crise, nous avons reconduit la politique des **pôles de compétitivité**, auxquels nous avons versé 1,5 milliard d'euros sur la période 2009-2011. Une dizaine de ces pôles est plus particulièrement spécialisée dans les Technologies de l'Information et de la Communication. Ils représentent au total

270 000 emplois et 2 000 PME. Quatre de ces pôles sont de dimension mondiale. Malgré la crise, nos entreprises ont pu s'appuyer sur **Oséo**, qui est le premier soutien à l'innovation dans le domaine numérique avec 158 millions d'euros par an pour plus de 1000 projets accompagnés. Pour répondre à la crise, j'ai souhaité la création d'une **Banque de l'Industrie** pour financer les PME industrielles, nombreuses à produire ou à utiliser des technologies numériques. Pendant mon mandat, **l'Agence Nationale de la Recherche** a consacré 160 millions d'euros par an aux technologies de l'information et de la communication. Enfin, beaucoup de start-ups n'auraient sans doute pas vu le jour si elles n'avaient pu s'appuyer sur le **dispositif ISF-PME** adopté en 2007.

Aussi, beaucoup a été fait pour libérer le travail et l'innovation dans notre pays, non seulement en dépit de la crise, mais aussi en réponse à celle-ci. Mais pour créer les conditions d'une croissance forte et durable, nous avons encore beaucoup de travail à accomplir pour créer un cadre juridique et fiscal pleinement compétitif, et un écosystème qui encourage nos jeunes pousses.

Des territoires compétitifs grâce au numérique

L'utilisation accrue du numérique au sein des entreprises et des administrations est un facteur d'amélioration de leur compétitivité. C'est pourquoi, parallèlement au développement de services et de contenus fabriqués en France, nous nous devons de maintenir l'avantage compétitif que représente l'accès au haut et au très haut débit sur tout le territoire.

Depuis 2008, le nombre d'abonnés au haut débit fixe a augmenté de 21%, s'élevant

désormais à 21,5 millions. Le très haut débit, qui permet de nouvelles applications, et surtout le partage à haute vitesse d'applications professionnelles, progresse également dans notre pays. Les investissements d'avenir ont ainsi consacré 2 milliards d'euros pour accompagner les opérateurs télécoms dans le déploiement de la fibre en zones moyennement et peu dense.

Mais il faut aller plus loin, et plus vite. On s'accorde à dire qu'il faudrait environ 20 milliards d'euros pour déployer le très haut débit sur tout le territoire d'ici 2017. Seulement, comme pour toute infrastructure de base, si nous laissons faire le seul marché, seules les zones très peuplées, et donc immédiatement rentables pour les opérateurs, seront couvertes dans un premier temps. Cela renforcerait la fracture numérique et priverait de nombreux Français des avantages que le numérique peut leur apporter en matière de développement économique et de création d'entreprise. Je souhaite donc que, comme pour le déploiement du téléphone, ou de l'électricité, nous mettions en place **un mécanisme de mutualisation des moyens entre les territoires urbains et les territoires ruraux, afin que les premiers participent au financement du raccordement des seconds.** C'est à cette condition que le numérique pourra jouer pleinement son rôle d'accélérateur de croissance sur tout le territoire.

Renforcer notre cadre juridique et fiscal : équité, stabilité, valorisation de l'innovation et protection des droits

Je vous propose un pacte fiscal qui repose sur ces trois principes : équité, stabilité et innovation.

Je souhaite une fiscalité équitable en France et en Europe, aussi bien pour ce qui concerne la TVA que sur l'impôt sur les sociétés. Je n'accepterai pas plus longtemps que les sociétés françaises de l'économie numérique subissent la concurrence déloyale des géants transnationaux du net fiscalisés dans des pays où ces prélèvements sont artificiellement bas. Je pense par exemple à nos distributeurs en ligne de biens et services culturels. C'est pourquoi, au niveau européen, je me battrais pour faire aboutir la réflexion sur la création d'un statut **d'établissement stable virtuel** tel que proposé par le Conseil National du Numérique. Sans attendre la fin de ce processus, la France fera en sorte d'assujettir rapidement à l'impôt sur les sociétés les acteurs étrangers du numérique qui réalisent des activités importantes dans notre pays, notamment sur la base du **cycle commercial complet**, comme c'est déjà le cas dans d'autres pays d'Europe. Il ne s'agit pas de pénaliser les grands groupes étrangers, dont nous souhaitons par ailleurs attirer les investissements sur notre territoire. Je veux simplement créer les conditions d'un marché équitable et concurrentiel dans lequel les entreprises françaises n'auront à souffrir d'aucune distorsion de concurrence, et pourront s'appuyer sur leur marché domestique pour partir à la conquête du monde, comme le font les entreprises américaines.

J'ai également proposé de créer **un impôt minimal sur les grands groupes**, assis dans un premier temps sur le chiffre d'affaires mondial, pour que les start-ups, PME et ETI innovantes ne soient pas défavorisées dans leur compétition face aux grands groupes. Dans la mesure où elle garantit que le numérique ne souffrira d'aucune barrière à l'entrée, cette politique d'équité empêchera la naissance de monopoles et de freins à l'innovation, conformément au principe de neutralité que la société d'Internet a raison de valoriser.

Je prendrai des décisions pour que la fiscalité des entreprises innovantes fasse l'objet d'un « pacte » de plusieurs années, qui garantisse la stabilité fiscale et évite aux entrepreneurs d'être victimes de changements incessants de réglementations qui viennent bousculer leur équilibre économique souvent fragile dans les premières années. Je souhaite que nos entrepreneurs et créatifs se focalisent sur leurs produits et leur croissance plus que sur l'optimisation administrative et fiscale qu'imposent des changements incessants de régulation. Il faudra évidemment associer le Parlement à ce « pacte », qui devra être défini cet automne.

Enfin, je souhaite que la France défende une stratégie nationale et européenne de protection et de valorisation de la propriété intellectuelle. Des pans entiers de l'économie numérique, notamment l'édition de logiciels, relèvent du cadre juridique de la propriété intellectuelle. Comme toute œuvre de l'esprit, les logiciels sont protégés par le droit d'auteur contre la copie et l'usage abusif. Le piratage dont sont victimes les éditeurs de logiciels constitue un véritable fléau pour notre industrie. Ce sujet majeur devra être traité comme l'est le piratage des autres créations de l'esprit. La propriété intellectuelle est au cœur de la valeur des sociétés de nouvelles technologies. Nous devons concevoir une stratégie compétitive pour que la propriété intellectuelle produite en France et en Europe soit protégée et valorisée à l'international.

Valoriser la propriété intellectuelle, ce n'est pas remettre en cause le logiciel libre qui a son propre modèle économique. J'ai compris que sans le logiciel libre, le numérique ne se serait pas développé aussi rapidement, et la fracture sociale numérique serait sans doute plus grande aujourd'hui. Mais il n'y a pas d'opposition possible entre le logiciel propriétaire et le logiciel libre, ils se complètent.

Car au-delà des sociétés de nouvelles technologies, toutes nos entreprises comme nos administrations doivent prendre conscience qu'à l'heure de l'économie de l'immatériel, l'information a une valeur essentielle. Elle doit être protégée et sécurisée, contre toute forme de piratage ou d'espionnage, notamment dans nos entreprises. C'est une question de compétitivité, de souveraineté et de respect du droit. Là encore, nous ne devons pas être naïfs : sécurité, protection et respect du droit ne sont pas des menaces contre nos libertés, ils en sont plutôt les garanties.

Faire confiance aux entrepreneurs

Depuis 2007, j'ai pu observer une évolution très positive du secteur, qui repose notamment sur le succès d'une première génération d'entrepreneurs qui, ayant réussi, a décidé de réinvestir dans les projets d'une nouvelle génération qui a faim de succès. Ce capitalisme d'entrepreneurs, qui célèbre le travail et l'innovation contre la spéculation, et préfère le réinvestissement à la rente, est la colonne vertébrale de **l'écosystème du numérique français** qui existe aujourd'hui.

Les Français, que l'on a souvent décrits comme conservateurs ou opposés au monde de l'entreprise, sont plus nombreux que jamais à vouloir créer leur société. Aussi je me suis battu pour que la création d'entreprise soit considérablement facilitée. Avec le statut **d'auto-entrepreneur, plus d'un million de Français ont pu créer une entreprise** pour bénéficier d'un complément de revenu ou mettre un premier pied dans l'aventure entrepreneuriale. Mais je veux aller plus loin en la matière.

« Start-up France »

Pour profiter de l'effet d'expérience et renforcer l'écosystème du numérique français, je souhaite que l'Etat initie un projet d'accompagnement pour les jeunes start-up. Ce projet national, appelé « **Start-Up France** » et déjà en cours de réflexion au CNN, sera un portail sur internet dédié à la création d'entreprise dans le numérique. Il permettra aux nouveaux entrepreneurs d'accéder à toutes les informations utiles pour créer leur entreprises (démarches administratives, juridiques ou encore conseil, témoignages), d'accéder à des ressources pédagogiques qui répondent à leurs préoccupations (financement, internationalisation, fiscalité, droit, recrutement) et être mis en relation avec des entrepreneurs qui ont réussi. L'expérience des succès et des échecs passés doit servir aux nouveaux créateurs qui souhaitent se lancer, comme aux entrepreneurs qui souhaitent accélérer la croissance de leur société.

Le portail « Start-up France » fera office **de guichet unique pour toutes les sociétés innovantes**, et servira de point d'entrée vers les organismes d'aide, d'accompagnement, de financement ou d'investissement. Je souhaite que ce portail soit construit pour les entrepreneurs, à partir de leurs préoccupations, et pour répondre de manière personnalisée aux enjeux de leurs sociétés. Je n'accepterai pas que des aides publiques ou dispositifs favorables aux sociétés innovantes ne soient pas efficaces parce qu'ils exigent des démarches administratives complexes et fastidieuses qu'un entrepreneur ne peut mener qu'au prix de trop de temps perdu ou de prestations de sociétés de conseil intermédiaires.

Le but de « Start Up France » sera aussi de **mettre en relation les acteurs du numérique français en France avec nos entrepreneurs expatriés**, qui suivent étroitement les évolutions du secteur dans d'autres pays et sur d'autres marchés, notamment dans la Silicon Valley. Là encore, le partage d'expérience, la construction

d'un réseau et d'**une équipe de France du numérique** sont la clé des succès de demain, pour que nos entrepreneurs aient une ambition mondiale dans ce secteur qui ne connaît pas de frontière. **Pour tous ces projets, je souhaite que l'Etat et ses partenaires (notamment l'Agence pour la Création de l'Entreprise) travaillent de concert avec le Conseil National du Numérique, les entreprises et associations du secteur, qui pourraient associer aux contenus du portail des offres promotionnelles et avantages pour les entreprises qui participent au programme.** Je souhaite que toutes les parties prenantes, publiques comme privées, mettent leur énergie et leurs ressources en commun pour porter cette ambition nationale en faveur de la créativité et de l'innovation.

Le projet « Start-up France » doit aider à consolider l'écosystème du numérique français en capitalisant sur l'expérience acquise par nos entrepreneurs et en construisant le réseau dont toute industrie a besoin pour grandir. Mais le but de « Start-Up France » doit aussi être **d'attirer les jeunes vers le numérique.**

Pour une politique d'attractivité

Je veux que ce programme en faveur du numérique soit accompagné d'une **campagne de communication nationale sur les opportunités et les métiers du numérique.** En effet, si la nouvelle génération s'adonne avec enthousiasme aux usages du numérique et à ses loisirs, trop peu de nos jeunes ont compris l'opportunité qu'il y avait à travailler dans ce secteur, à y apprendre un véritable métier qui leur permette de s'épanouir professionnellement et de contribuer à un chapitre nouveau de notre histoire industrielle. Je veux que nos étudiants se passionnent pour le numérique comme les générations précédentes se sont passionnées pour le chemin de fer, le train, l'avion ou l'aérospatiale, ces industries

qui aujourd'hui déplacent toujours les foules au décollage d'un nouveau prototype. Je veux que nos jeunes comprennent que le numérique est un secteur dans lequel aucune barrière de langage ou de diplôme ne peut limiter l'évolution de ceux qui travaillent. L'histoire de nos entrepreneurs du secteur le montre, comme le grand nombre d'employés issus des quartiers difficiles ou de milieux modestes dans leurs entreprises : dans le numérique ce sont l'envie, la passion et le travail qui paient.

Je vais donc pérenniser les **Journées du Numérique**, que nous avons initiées en 2011 avec le Conseil National du Numérique, pour valoriser les usages et les innovations d'Internet et du numérique. A cette occasion, les entreprises comme les vôtres pourraient proposer des **journées portes ouvertes** pour permettre aux Français de découvrir et de comprendre vos métiers.

Université et formation au numérique

Mais de manière plus profonde, les métiers et opportunités du numérique doivent être expliqués au lycée et à l'université, aux jeunes qui s'interrogent sur leur avenir. De ce point de vue, la réforme de **l'autonomie des universités** est une opportunité formidable pour votre secteur, qui permet un dialogue beaucoup plus étroit entre le monde universitaire et les entreprises du numérique. Dès le mois de mai 2012, je ferai signer **une convention entre les représentants de l'enseignement supérieur et de la recherche et les fédérations représentatives du secteur du numérique, pour ancrer un dialogue solide, constructif et de long terme**. Ces deux mondes ont beaucoup à apprendre l'un de l'autre, et une réflexion commune à porter sur les savoirs, technologies, usages et métiers de demain. Ce dialogue constructif accélérera la création de programmes communs, de chaires en universités, de filières de formations

spécifiques aux métiers et technologies de demain, qui auront été pensées par des universités demandeuses de partenaires extérieurs, et des entreprises demandeuses d'étudiants qualifiés et formés à leurs savoirs. Je veux encourager cette dynamique de toutes mes forces et propose de créer **un séminaire de haut niveau qui rassemblera chaque année, les dirigeants de l'enseignement supérieur et de la recherche et les entreprises innovantes du numérique français, à l'hôtel de Marigny, sous le parrainage du Président de la République**. Sur le modèle de ce que nous avons accompli avec le secteur de la pharmaceutique, où l'Etat a dû intervenir pour accélérer le dialogue et briser les barrières internes du secteur qui empêchaient le dialogue.

Ce séminaire annuel permettra de faire un point sur les nouvelles technologies et nouveaux savoirs en développement, et la façon dont on doit y préparer notre jeunesse. Je crois profondément que c'est dans ce type de dialogue continu que la France pourra continuer à se porter à la pointe de l'innovation et anticiper sur la création de nouvelles technologies, nouveaux savoirs et nouveaux usages.

Lors de cette première édition, je souhaite que soient notamment abordées les technologies innovantes de la robotique, de l'intelligence des données, du cloud computing, mais aussi l'avenir des jeux vidéo, de l'animation, des contenus culturels, des villes intelligentes ou encore les évolutions du e-commerce.

Lors de la première édition de cette manifestation, je souhaite que soit mise à l'ordre du jour **la création d'une filière de formation aux métiers du logiciel qui associe des formations d'ingénieur à des formations commerciales spécialisées sur cette activité**. Je lancerai moi-même cet appel à projet pour qu'une telle filière voie le jour au plus vite.

L'université doit être le premier lieu de l'innovation dans notre pays, qui donne confiance à nos étudiants et les encourage à créer. Je souhaite que les sociétés d'accélération du

transfert de technologie qui, grâce aux investissements d'avenir, se mettent en place au sein des grands pôles universitaires, puissent favoriser l'émergence d'incubateurs d'entreprises dans le domaine du numérique. Je rappelle que plus d'un milliard d'euros sont consacrés à ce programme. Plus généralement, je souhaite que **chaque université crée un incubateur d'entreprise**, pour encourager les étudiants à créer leur société. Comme vous le savez, j'ai annoncé la **création d'une banque de la jeunesse** qui se portera caution pour les jeunes qui veulent financer un projet de création d'entreprise. Je souhaite que nos universités accompagnent cette dynamique portée par la jeunesse de notre pays.

Le numérique français a trop longtemps souffert de l'absence de pôles universitaires autonomes, qui – on le sait bien – sont au cœur du dynamisme des écosystèmes innovants comme la Silicon Valley (avec l'université de Stanford). L'autonomie des universités doit faire de nos pôles universitaires la pierre angulaire de l'écosystème du numérique, pour la formation et la recherche.

Je me suis engagé pendant 5 ans pour que la France prenne rapidement le virage de l'économie de la connaissance et de l'intelligence. J'ai lancé le chantier majeur du **Campus-Saclay**, qui va permettre de transformer le plateau en un pôle scientifique et technologique pluridisciplinaire de dimension mondiale, comparable aux meilleurs campus mondiaux comme le MIT, Stanford, ou Cambridge. Le campus regroupera **23 acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur** autour d'un projet scientifique commun et d'infrastructures communes, à même de dégager de fortes synergies. J'ai souhaité que **l'Etat apporte un soutien d'un niveau inédit à ce grand projet** : 850 millions d'euros au titre de l'Opération Campus, et 950 millions d'euros apportés par le Grand Emprunt. **Le campus Paris-Saclay réunira, à l'horizon 2020, près de 70 000 personnes, dont 12 000 chercheurs de haut niveau (parmi lesquels de nombreux**

Prix Nobel et Médailles Fields) et enseignants chercheurs et 31 000 étudiants. Le mouvement est en marche et un immense chantier est en cours. Je souhaite que les entreprises de votre secteur saisissent les opportunités immenses qu'offre ce grand projet à vos activités qui exigent de la recherche et du développement.

Le développement de pôles d'excellence doit renforcer notre compétitivité à l'international et faire de la France un pays qui attire toujours plus d'intelligence sur son sol. L'autonomie des universités a déjà permis à nos centres universitaires d'attirer des Prix Nobel étrangers en France. Notre ambition en matière de recherche nous a permis d'attirer des investissements à forte valeur ajoutée de grands acteurs du numérique mondial, comme IBM, Microsoft ou Google plus récemment. Dans la course pour le succès dans le numérique, nous n'avons aucun complexe à avoir et nous avons tous les ingrédients du succès. Je souhaite que ces pôles servent de marche pied aux entreprises innovantes qui ont l'ambition de conquérir le monde.

Une stratégie de croissance à l'international

Je veux insister sur l'importance d'agir pour le développement de nos entreprises à l'international, qui est souvent la condition nécessaire pour la croissance des PME qui veulent devenir des ETI (entreprises de taille intermédiaire). En effet, la nature même des technologies et des usages en jeu dans votre secteur nous oblige à concevoir une stratégie immédiatement tournée vers le monde.

Si nous avons de nombreuses start-ups sur le territoire, nous avons peu d'ETI. A titre d'exemple, 93% des 3200 éditeurs de logiciel français référencés par le Syntec numérique font moins de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires. Trop nombreuses

sont les sociétés à fort potentiel qui sont rachetées avant d'avoir atteint leur plein potentiel de croissance à l'international. Or, les ruptures technologiques de ces dernières années (développement du cloud computing, succès des grandes plateformes sociales ou mobiles), ont érodé encore plus les frontières de nos marchés et accéléré la course à l'internationalisation dans laquelle tous les pays peuvent prétendre créer les champions de demain. L'internationalisation récente et rapide de sociétés françaises comme Deezer ou Dailymotion le montre. Je vais donc demander à **Ubifrance d'être le fer de lance d'une stratégie volontariste** qui permette à nos éditeurs de chercher de la croissance à l'international. Pour accélérer cette croissance, je souhaite aussi que nos grands groupes apprennent à mieux travailler avec les PME françaises du numérique, et contribuent à l'effort de conquête des marchés étrangers par nos sociétés innovantes. C'est pourquoi j'ai proposé que les **garanties du type Coface dont bénéficient les grands groupes pour leurs contrats à l'export soient désormais conditionnées à une obligation d'amener des PME sur leurs marchés étrangers.**

Protéger, valoriser et soutenir le numérique produit en France

Mais ces efforts seront d'autant plus utiles que nos sociétés innovantes auront trouvé en France et en Europe une fondation solide pour grandir. C'est d'abord à la France de faire confiance à ses PME, et en premier lieu à l'Etat d'encourager l'innovation dans notre pays. Aussi, j'ai demandé la création d'un **European Business Act** pour que l'argent des commandes publiques européennes bénéficie aux entreprises qui produisent en Europe. Dans ce cadre, je propose également un **Small Business Act**, par lequel 25% de ces commandes publiques seront réservées à des PME. Vous savez comme moi que les pays producteurs de technologies numériques

(les Etats-Unis, Israël), ont pu compter sur des investissements et des commandes publiques importants, qui ont permis bien des innovations et des succès. Je ne vois pas au nom de quoi la France et l'Europe ne devraient pas penser le rôle stratégique de l'Etat-client. J'assume, pour ma part, le rôle central que peut jouer l'Etat pour encourager et accélérer l'innovation de nos entreprises, et je valorise le dialogue et les complémentarités entre secteur public et secteur privé dans ce domaine. Les grandes sociétés du numérique mondial ont beau être des multinationales, elles ont une nationalité clairement assumée et des liens forts avec leur pays d'origine, que ce soit les Etats-Unis, la Corée du sud ou plus récemment la Chine dont un nombre croissant de très grands groupes industriels sont partis à la conquête du monde. Je souhaite que la France et l'Europe ne souffrent d'aucune naïveté en la matière et que nous assumions pleinement l'identité de nos entreprises et notre propre génie en termes d'innovation technologique.

C'est dans cette logique que j'ai répondu favorablement à la proposition du CNN de **nommer des personnalités qualifiées et expertes du numérique aux conseils d'administration des organes publics d'investissement**, pour que l'Etat investisse plus intelligemment dans ce secteur. C'est dans cet esprit de confiance en nos entrepreneurs que je souhaite **que les conseils d'administration de nos universités autonomes accordent le droit de vote aux entreprises qui les soutiennent**.

Pour une méthode ouverte fondée sur le dialogue avec le secteur

Je crois aux vertus du dialogue car c'est le dialogue qui permet de régler les conflits mais aussi de créer et saisir les opportunités nouvelles. Nous vivons dans une société de l'intelligence, du collaboratif, du collectif, qui nous invite à

faire tomber les barrières anciennes et les vieux dogmes. Nous vivons dans un monde où les opportunités d'apprendre les uns des autres n'ont jamais été aussi nombreuses. Aussi, j'ai souhaité que l'Etat prenne à bras le corps la question du numérique, et le considère comme un dossier ministériel de plein droit mais aussi comme le lieu d'un dialogue renouvelé dans lequel l'Etat a des choses à apprendre.

Dès 2007, avec François Fillon **nous avons créé le premier secrétariat d'Etat en charge de l'économie numérique**, confié à Eric Besson puis Nathalie Kosciusko-Morizet qui est aujourd'hui porte-parole de ma campagne. Le numérique a ensuite été traité comme un sujet industriel au sein du ministère de l'Industrie avec **Eric Besson qui a porté le plan France Numérique 2012** puis le plan France Numérique 2020. Au Parlement, vous avez pu compter sur l'écoute et la compréhension de Parlementaires de grande qualité, très compétents et engagés pour le numérique au sein de ma famille politique : je veux rendre hommage au travail de Laure de la Raudière, Patrice Martin-Lalande, Bruno Retailleau ou encore Franck Riester.

J'ai tenu à m'investir personnellement sur ces sujets en initiant moi-même un dialogue plus simple et plus direct avec les entrepreneurs et innovateurs du numérique, non seulement pour prendre de meilleures décisions pour le secteur mais aussi pour solliciter des idées innovantes sur les sujets d'intérêt général dans lesquels Internet et le numérique peuvent constituer des solutions nouvelles. **La création du Conseil National du Numérique** – dont je remercie ici les membres, tous bénévoles, et notamment son premier président Gilles BABINET – fut un élément essentiel de ce dialogue. Dialogue libre, mené dans un esprit de confiance et d'indépendance d'esprit, dans lequel j'ai personnellement beaucoup appris sur un secteur qui m'était encore peu familier il y a quelques années. Dialogue dans lequel toutes les composantes du numérique ont compris qu'il était plus utile de se

parler que de s'ignorer ou se caricaturer pour avancer dans le bon sens.

Les acteurs de votre industrie ont une responsabilité particulière à l'égard de nos concitoyens et de l'Etat : vous avez une vision des défis et opportunités technologiques de l'avenir. C'est pourquoi je souhaite **donner plus de moyens au CNN, en augmentant les moyens de fonctionnement mis à sa disposition** pour que ses membres puissent se saisir de plus de dossiers, et puissent participer aux débats sur l'internet à l'échelle internationale. Je souhaite également **que le CNN choisisse des personnalités qualifiées compétentes pour participer aux conseils d'administration de nos organes d'investissement publics** et apporter un point de vue sur les innovations à soutenir avec l'argent public. La liste exacte des organismes concernés par cette ouverture devra être définie rapidement en lien avec le CNN. **Enfin, je souhaite que le CNN approfondisse le dialogue et la concertation avec les associations représentatives de la société civile et des usagers.** Là encore, une méthode de concertation est à inventer et des interlocuteurs à identifier pour que l'internet citoyen soit pleinement associé à la réflexion.

Ce dialogue constructif et responsable, j'ai souhaité le porter également à l'échelle internationale en rencontrant les personnalités internationales de votre secteur, et **en mettant pour la première fois le sujet d'internet à l'ordre du jour de la réunion du G8**, et en associant pour la première fois à une telle réunion de chefs d'Etat une réflexion des acteurs de l'innovation par le numérique, dans les entreprises du secteur comme dans la société civile. Le **E-G8 Forum** organisé à Paris la veille du G8, fut de ce point de vue une grande première. Ouvrir la question des perspectives d'internet à tous, et notamment aux premiers acteurs de cette révolution, est une idée française. Je suis fier du résultat de ces discussions, qui ont mené à la rédaction du texte le plus ambitieux jamais écrit dans une instance de la gouvernance

mondiale sur ce sujet. Le G8 a permis à la France et à l'Europe de porter leur vision d'un internet libre, aussi important pour la croissance économique que pour la démocratie, vision ouverte qui – il faut en avoir bien conscience - n'est pas partagée par tous les pays du monde à ce jour. La France continuera à être pionnière dans la défense des valeurs portées par internet, des libertés d'opinion, d'expression, d'information, de réunion et d'association qui sous-tendent son développement, et des initiatives qui mettent la révolution numérique au service de la démocratie en France et dans le monde.

Pour une diplomatie plus connectée

Nous devons tirer les conclusions des révolutions arabes, qui ont consacré l'élan démocratique de la génération d'internet. Je souhaite que **nous ouvrons le chantier de la diplomatie numérique, qui doit mettre le pouvoir d'Internet et du numérique au service de la voix de la France dans le monde**. Si je suis réélu, je lancerai une initiative pour la formation de nos diplomates et représentants à l'étranger, pour que la voix de la France soit plus présente et mieux coordonnée sur internet, et notamment sur les réseaux sociaux. Depuis 2007, nous avons lancé le site internet de la France, et continué à améliorer nos services consulaires en ligne et le portail service-public.fr. Nous devons aller plus loin en faisant rayonner notre influence politique, diplomatique et culturelle sur Internet, comme nous le faisons déjà dans l'audiovisuel et la radio. Mais au-delà d'une seule présence médiatique de la voix de la France, je souhaite que nous fassions un usage intelligent d'internet, pour interagir et dialoguer avec les sociétés civiles qui nous font confiance, qui aiment la France, qui attendent beaucoup de notre pays, de notre parole et de notre écoute. La diplomatie française du XXIème siècle doit être pleinement connectée.

Pour un État exemplaire, à la pointe de la transition numérique

Je suis pleinement conscient du devoir d'exemplarité de l'Etat sur les sujets liés au numérique. Non seulement pour défendre les valeurs portées par la révolution d'internet, mais aussi pour impulser la dynamique de modernisation qu'implique une utilisation intelligente des nouvelles technologies.

En effet, le numérique ne concerne pas seulement l'industrie. C'est aussi une technologie et des usages qui bouleversent tous les autres secteurs des services, de l'industrie et transforment durablement notre façon de travailler, de produire et de consommer. Une étude récente montre que **si le cœur de l'économie numérique représente à lui seul 5,2% du PIB français et 3,7% de l'emploi en France**, la transformation de notre économie par le numérique concerne aujourd'hui près de 80% de notre PIB. Lors de l'installation du CNN en avril 2011, j'ai d'ailleurs eu l'occasion d'expliquer mon étonnement à la lecture de ces chiffres, qui me font penser que la France vit une « **transition numérique** » qui touche toute notre économie, mais aussi notre société. Transition dont vous êtes des acteurs essentiels, et dont l'Etat, concerné par des changements d'une telle ampleur, doit être le catalyseur.

Loin d'échapper à cette dynamique de modernisation, l'Etat doit en être le pionnier et le modèle. Au cours de ces dernières années, les administrations ont fait d'importants efforts pour développer les services publics en ligne, et je veux saluer ici le travail exemplaire des fonctionnaires qui ont contribué à cette modernisation de nos services publics. Aujourd'hui, **76 % des procédures administratives les plus courantes ont été dématérialisées, contre 30% en 2007. Je fixe l'objectif de 100% de procédures administratives dématérialisées atteint dans les 5 années qui viennent.**

Par ailleurs, l'Etat s'est montré exemplaire en matière **d'ouverture des données publiques, pour contribuer à la transparence de l'action de l'Etat et à la modernisation de notre démocratie.** Le lancement du portail www.data.gouv.fr, qui propose gratuitement aux internautes plus de 350 000 jeux de données publiques issues de 90 administrations, a été un grand succès, que nous devons à la mission Etalab autant qu'aux centaines de fonctionnaires mobilisés pour faire cette révolution de la transparence dans la conduite et la lecture de nos politiques publiques et afin de mieux rendre des comptes aux citoyens. **Des milliers d'informations publiques, jamais publiées, jamais rendues accessibles, par exemple sur le patrimoine de l'Etat, l'école, ou encore la qualité de l'environnement, ont été mises à la disposition des citoyens.** Je propose, pour une démocratie exemplaire et transparente, de prévoir la publication en ligne systématique de toute nouvelle information publique, et l'obligation pour les administrations de l'Etat, pour ses établissements publics, et pour les collectivités territoriales, de rendre accessible à tous et réutilisables par tous leurs données publiques sur internet. Etalab a lancé le programme Dataconnexion pour fédérer la communauté des acteurs de l'innovation à partir des données publiques. Je propose d'accélérer cet effort **en doublant les moyens mobilisés pour créer les services nouveaux à partir des données publiques, et pour accompagner les jeunes entreprises qui souhaitent se développer dans cette filière de l'intelligence des données.** En libérant les données publiques, l'Etat est devenu fournisseur de matière première pour notre secteur numérique. Je souhaite que nous soutenions les services nés de l'exploitation de cette matière.

Pour approfondir encore cette dynamique je propose **la création d'une Agence nationale pour l'innovation numérique**, qui sera chargée de coordonner et d'articuler tous les chantiers de numérisation de nos services publics, de libération des données, et plus généralement de modernisation de l'Etat par les technologies

numériques. Cette agence devra s'assurer que tous les projets publics innovants respectent les deux objectifs suivants : plus d'efficacité et de simplicité au service du citoyen, plus de transparence dans notre démocratie. Elle devra faire en sorte que les différents services développés soient ouverts et interopérables, et que nous évitions l'éparpillement des initiatives entre administrations, services et directions en charge de projets liés à internet. Elle devra également réfléchir – en lien vers nos universités et organismes de formation - à la création de filières de formation adaptées aux nouvelles opportunités de services, et à la formation des fonctionnaires. Comme vous le savez, je travaille depuis cinq ans à ce que la France ait moins de fonctionnaires, mais des fonctionnaires mieux payés et mieux formés. Le numérique fait partie des compétences clés que je veux rendre facilement accessibles aux agents de l'Etat. Enfin, l'Agence nationale pour l'innovation numérique devra capitaliser sur l'expérience acquise par l'Etat et la connaissance des meilleurs exemples étrangers pour participer aux grands projets de modernisation que j'entends lancer : dans la politique de l'emploi, dans la santé, dans la sécurité et dans l'éducation nationale. L'agence devra appuyer le travail des ministères en charge de ces réformes essentielles pour notre pays, dans lesquelles le numérique aura un rôle clé.

L'Agence nationale pour l'innovation numérique devra innover par ses méthodes de fonctionnement. Je souhaite qu'elle entretienne un dialogue permanent et soutenu avec les entreprises du numérique et avec la société civile, pour imaginer les solutions du futur et contribuer au financement de l'innovation. Je souhaite qu'elle consacre aussi une partie de ses moyens à l'expérimentation de solutions nouvelles. Elle sera le laboratoire des nouveaux services publics qu'attendent les Français.

Mais le rôle de l'Etat va au-delà de la seule garantie de services publics de qualité, et

de la création d'un écosystème compétitif. **L'Etat doit plus profondément garantir que la France et les Français maîtrisent le nouvel environnement technologique et informationnel créé par le numérique : ses outils, ses usages, son langage.**

Comme toute innovation technologique, le numérique peut nous rendre plus libres ou plus dépendants, nous inclure ou nous exclure, créer entre nous des rassemblements ou des fractures. L'enjeu de la révolution numérique est celui de notre liberté et de notre autonomie, individuelles comme collectives. L'enjeu est le choix que nous faisons d'agir en participant à l'innovation de notre époque, en imaginant le monde de demain, au lieu de subir la domination de la technique et les règles imposées par des usages que nous n'avons pas choisis.

Développer l'offre de formation au numérique

L'éducation à la maîtrise de ces outils ne doit pas s'arrêter aux portes de l'école ou de l'université mais accompagner chacun de nos concitoyens dans toutes les étapes de sa vie. Cette formation évolutive est la solution qui permettra de réduire la fracture numérique au sein de la population française, de développer les nouveaux usages, les nouveaux métiers et les gains de compétitivité rendus nécessaires par la mondialisation.

Aussi je souhaite mobiliser les écoles d'excellence de formation aux métiers du numérique existantes pour qu'elles proposent des formations complémentaires en dehors du calendrier universitaire. L'objectif est d'augmenter le nombre d'heures d'enseignement du numérique en France, et de permettre à n'importe qui – quel que soit son âge ou sa formation – de participer à des séminaires courts de formation aux outils du numérique, à des tarifs compétitifs. Je propose de mettre en place des cursus qualifiants sur le modèle de cours du soir, de cours d'été et de formations continues accessibles à l'ensemble de la population française.

La demande existe pour de telles formations, de tous niveaux, mais nous souffrons d'un manque de formateurs qualifiés, car ces compétences clés sont souvent

accaparées par les entreprises. Aussi, aux entreprises du secteur qui proposent de créer une empreinte sociale des entreprises du numérique, je propose d'inclure votre participation à la formation des Français au numérique comme un élément positif de cette empreinte. **Ainsi, la libération de temps pour les cadres ou les ingénieurs souhaitant transmettre leur savoir dans le cadre de formations reconnues pourra être valorisée comme élément positif pour l'empreinte sociale de l'entreprise qui les emploie.** Je propose que la définition des modalités de cette initiative soit discutée dès le mois de mai pour que de nouveaux cours soient proposés en 2012.

Numérique et formation professionnelle

Plus généralement, le numérique doit être au cœur de la réforme de la formation professionnelle. Je l'ai dit dans cette campagne : il n'est pas acceptable que seuls 10% des chômeurs bénéficient de la formation professionnelle. Je veux créer un **droit à la formation professionnelle pour tous les chômeurs**, qui permette aux Français en recherche d'emploi de se former pour retrouver un emploi. Le numérique doit être au cœur de la formation professionnelle de demain. **Dès le mois de juin, je souhaite que nous définissions ensemble un cursus minimal de maîtrise des outils du numérique – et notamment d'internet - en entreprise et en administration**, dont nos chômeurs ont besoin pour renforcer leur employabilité et faciliter leur recherche d'emploi. **Je souhaite que cette formation soit agréée par l'ensemble des syndicats et fédérations représentatives de votre secteur, ainsi que par le Conseil National du Numérique.** J'estime qu'il existe un niveau minimum de maîtrise des outils du numérique, sans lequel nos chômeurs se coupent de nombreux métiers et de d'outils précieux pour la recherche d'emploi. Avec 35 milliards d'euros investis par an, l'Etat ne manque pas de moyens pour proposer une formation au numérique qui touche tous les chômeurs qui en ont besoin.

Je souhaite que le Pôle Emploi travaille de manière étroite avec les services privés de recherche d'emploi en ligne (réseaux sociaux professionnels, répertoires d'offres d'emploi). Les pouvoirs publics et le secteur privé doivent faire front commun pour combattre le chômage, en trouvant une méthode pour se relayer. Aucun acteur de la lutte contre le chômage ne dispose aujourd'hui de l'intégralité des offres d'emplois disponibles sur le marché, de sorte qu'acteurs publics et privés doivent apprendre à travailler de manière complémentaire pour répondre aux attentes des chômeurs et des employeurs.

Le numérique au cœur de la santé de demain

Je souhaite que notre système de santé se numérise pour que chaque citoyen ait **un dossier médical personnalisé** qui le suive toute sa vie. Je sais que cela va demander un travail de synchronisation et d'harmonisation de nos infrastructures numériques de santé, mais il en va de la qualité du suivi et des soins prodigués à nos concitoyens, de l'efficacité du travail de nos personnels, et du budget de notre système de santé. En France, je souhaite que quand un citoyen malade rentre à l'hôpital, l'infirmière et le médecin sachent immédiatement qui il est et ce dont il peut avoir besoin.

Internet est une formidable porte ouverte sur le monde. Nous devons saisir toutes les opportunités de cet outil pour répondre aux enjeux de société que sont la dépendance et la solitude. Une société moderne est une société de solidarité et je souhaite qu'internet puisse aider nos aînés, à leur domicile comme en maison de retraite ou de soin. Le numérique a été une des priorités de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ces dernières années. Depuis 2011, celle-ci finance le développement et l'amélioration d'outils technologiques qui aident nos personnes âgées à se déplacer, à communiquer

à distance, à se stimuler intellectuellement ou encore à mieux signaler d'éventuels accidents. Nous pérennisons ces financements, et je souhaite que la France, pays de solidarité, soit aussi un pays d'innovation au service de la dépendance. Pour que grâce à internet, une personne en maison de retraite ne soit pas coupée de sa famille et du monde extérieur. Pour que grâce à internet, une personne âgée qui a préféré rester à domicile puisse préserver et développer son autonomie.

Internet au cœur de la sécurité

Je souhaite la modernisation des outils de signalement de crimes, délits et incidents divers. L'efficacité du dispositif alerte-enlèvement a prouvé la pertinence d'une mobilisation coordonnée de tous les outils de communication existant, y compris sur internet. **Je souhaite que nous réfléchissions aux façons d'utiliser les communications par SMS et réseaux sociaux, plébiscités par les jeunes générations, pour le signalement des violences et délits aux forces de police.** Il convient en effet d'adapter nos systèmes d'information aux usages les plus courants, et les plus rapides, qui se développent sur internet.

Le numérique à l'école et l'école à l'ère du numérique

Enfin, si vous me faites confiance, la priorité de mon nouveau mandat sera la réforme de l'éducation nationale et de l'école, dans laquelle le numérique a un rôle absolument central à jouer, à deux titres.

D'abord, il faut plus de numérique à l'école. Et si nos politiques publiques depuis

30 ans se sont exclusivement intéressées à l'équipement numérique des écoles de France, je pense que c'est la question des contenus qui se pose aujourd'hui de façon urgente. Contenus au nom desquels et pour lesquels Etat et collectivités auront des raisons plus fortes de se mobiliser pour assurer l'équipement de nos élèves et de nos salles de classe.

Pour cela, nous avons besoin qu'émergent enfin en France des champions industriels du numérique pédagogique, susceptibles de fournir les ressources pédagogiques indispensables et qui seraient les premiers ambassadeurs à travers le monde du modèle éducatif français.

L'école primaire doit être le premier lieu de contact entre les élèves et le numérique, qui doit permettre **de donner le goût du numérique aux jeunes générations mais également de combattre les discriminations** entre les élèves qui sont sensibilisés au numérique dans le cadre familial et ceux qui ne le sont pas. Aussi, je propose de **créer des ateliers « découverte du numérique et d'internet » dès le cours moyen, voire le cours élémentaire, pour initier les jeunes enfants aux rudiments de l'utilisation d'Internet et des outils du numérique. En outre, chaque écolier devra avoir validé le Brevet informatique et internet à la fin du CM2.** Je souhaite également qu'à l'école primaire, les enfants apprennent à utiliser les outils numériques qui leur serviront d'outils de travail pendant leur scolarité future, notamment le cahier de texte numérique qui accompagnera les élèves tout au long de leur scolarité au collège et au lycée.

Si l'école primaire doit donner le goût du numérique, **le collège et le lycée doivent être le lieu de la formation à la maîtrise du numérique.** Le passage au secondaire doit permettre de former chaque élève à une bonne compréhension technique et fonctionnelle des technologies de l'information et de la communication, mais

également à une maîtrise de l'ensemble des outils de base du numérique. Nous devons apprendre à nos enfants comment se protéger sur internet (en permettant à chacun de construire son identité numérique et d'avoir le contrôle sur ses données personnelles), mais aussi comment profiter pleinement des opportunités offertes par Internet pour devenir des citoyens plus actifs, grâce à l'accès à l'information et à la formation en ligne, grâce à une intelligence des meilleures pratiques d'internet au service de la citoyenneté et de la connaissance.

Aussi, je propose **d'intégrer le numérique dans l'enseignement de l'éducation civique, juridique et sociale (ECJS)**. Il faut expliquer internet aux adolescents : comment construire et gérer leur identité numérique, comment devenir actif sur internet et contribuer à l'espace public et citoyen qu'est le web, comment utiliser les services publics numériques et les outils de la démocratie sur internet, ou encore comment trouver des repères dans le foisonnement d'informations hétérogènes que constitue le web.

Au collège et au lycée, nos étudiants ont aussi besoin de s'épanouir grâce aux technologies du numérique, qui leur donnent des moyens inédits pour s'exprimer et constituent pour les nouvelles générations comme une seconde langue vivante. Aussi, je propose **que le numérique soit intégré à l'enseignement des arts plastiques au collège**, car il participe de la création dans le design, la vidéo, la photographie ou encore le dessin. Le numérique est non seulement un espace de création mais aussi un ensemble d'outils et de langages au service de la création de contenus culturels et de la créativité de nos jeunes.

De la même façon, je souhaite que **la modernisation engagée des parcours d'informatique et de technologies de l'ingénieur se poursuive, pour donner plus de place aux projets qui répondent aux usages des jeunes générations**. Le

développement de logiciels et de sites internet dans les langages de programmation du moment devra notamment être encouragé.

Enfin, je souhaite que nos élèves identifient l'ingénierie informatique comme une discipline d'excellence et d'avenir. **Nous avons créé l'option numérique pour les classes de terminales scientifiques et sciences et techniques industrielles (STI), qui sera effective dès la rentrée prochaine.** En outre, je propose que l'éducation nationale organise chaque année **un concours national du jeune développeur sur le modèle des Olympiades de Physique, en classe de terminale pour les jeunes développeurs volontaires, souvent autodidactes.** Ce concours national doit permettre de susciter des vocations d'ingénieurs et d'entrepreneurs, et de repérer et valoriser les jeunes développeurs de talent.

Le numérique a développé des compétences et suscité des passions. J'ai eu l'occasion de le constater en rencontrant des jeunes qui, dans les écoles d'informatique et les start-up technologiques ont trouvé leur voie par le numérique : son langage, ses usages, ses valeurs. Des jeunes qui ont trouvé dans l'informatique une raison de travailler, de persévérer, de réussir, souvent en dehors des parcours scolaires classiques. Des jeunes qui, comme dans la musique ou le sport, n'ont pas eu à souffrir de leurs origines ou de leurs conditions sociales pour se faire une place, et qui en plus se garantissent un bel avenir dans un secteur qui recrute.

Je souhaite que nous soutenions cette dynamique, qui permet à nos jeunes qui choisissent le numérique plutôt que les cursus classiques de formation, d'acquérir la reconnaissance académique qu'ils méritent. Aussi, je propose la **création d'un baccalauréat numérique, dont la préparation se déroulerait dans des « académies du numérique » sous contrat avec l'Etat, mais très largement confiées à des professionnels.** La préparation de ce bac comprendrait une partie d'enseignement

général et un enseignement numérique. Le contenu de ce baccalauréat, qui évoluerait en permanence pour tenir compte des progrès technologiques, serait construit par une commission professionnelle des technologies du numérique, rassemblant tous les experts du secteur, ainsi que des représentants de l'éducation nationale. Le principe de la formation en alternance y serait systématique. Pour développer cette dynamique dès 2012, je souhaite que nous travaillions étroitement avec les acteurs de la formation aux métiers du numérique qui ont déjà de l'expérience de tels dispositifs. Enfin, **je propose la création d'un internat d'excellence du numérique**, qui sera le navire amiral de cette nouvelle dynamique, et devra servir de modèle à ce nouveau parcours académique.

L'éducation par le numérique

La révolution numérique est avant tout une révolution de l'information. Une révolution qui se concrétise par un accès immédiat, facile et ouvert à tous à l'information mais également par la production d'un volume d'informations sans précédent dans lequel il n'est pas toujours facile de s'orienter.

Dans ce contexte, quel sens nouveau donner à l'école puisque celle-ci a été pensée à l'origine et s'est construite dans un monde où l'accès au savoir était difficile et l'information rare ?

La priorité est de lancer un grand plan de formation des professeurs au numérique : la maîtrise de cet outil est un enjeu pédagogique majeur – mais aussi, plus profondément, une façon de refonder l'autorité des enseignants vis-à-vis de la nouvelle génération « Y ».

A l'ère du numérique, chaque enfant doit pouvoir trouver les ressources adaptées

et personnalisées qui lui permettent d'apprendre à l'école et en dehors. Nous ne pouvons plus accepter que l'illettrisme ou l'échec scolaire existent encore, quand le numérique nous permet d'adapter la pédagogie à chaque élève. **Aussi, je propose que le CNDP et le CNED travaillent ensemble avec les producteurs de contenus pédagogiques pour produire une série d'applications numérisées gratuites qui permettent de consolider les savoirs de base de l'école : lire, écrire, compter.** Il s'agit d'innover dans la façon de transmettre ces compétences de base, et je souhaite que nos administrations compétentes travaillent de manière ouverte avec la communauté éducative, pour faire remonter les nombreuses initiatives innovantes menées chaque jour, sur le terrain, par nos professeurs. Les meilleures pratiques existent déjà en la matière, et il appartient au ministère de l'éducation nationale de les repérer et d'en faire des outils, des exercices et des méthodes accessibles à tous.

Mais nous devons aller plus loin que les savoirs de base, et faire en sorte que le numérique accompagne, enrichisse et optimise le parcours éducatif de nos élèves tout au long de leur scolarité. Plus que jamais, l'éducation de demain doit être une éducation accessible partout, pour tous, en tout lieu et à toute heure, sur ordinateur et téléphone mobile. Beaucoup de collectivités locales ont déjà mis en place des espaces numériques de travail (ENT) : pour les plus performants d'entre eux, ils permettent déjà à chaque élève de disposer d'un espace personnel pour accéder à ses cours, ses manuels numériques, ses exercices, de gérer sa relation avec ses professeurs, ses camarades et son établissement.

Il existe en outre un schéma directeur national des ENT. Je propose de renforcer ce schéma directeur afin d'assurer une véritable interopérabilité des différents services proposés. En partant de l'existant, l'objectif est de créer une véritable **plateforme nationale d'e-éducation dont le CNDP aurait la responsabilité.**

Cette plateforme en cloud devra être ouverte et interopérable avec les principales plateformes existantes sur l'internet fixe et mobile. Elle devra contenir l'ensemble des contenus pédagogiques (gratuits ou payants) approuvés par le Ministère de l'Education Nationale : manuels numériques, mais aussi serious games, animations, livres, films, et exercices originaux.

L'organisation de cette plateforme devra faire l'objet d'une réflexion poussée qui associe le ministère de l'éducation nationale, la communauté éducative, et des experts du secteur du numérique qui ont l'expérience de ce type de plateforme technologique, des modes de production et de distribution de tels contenus numériques. Nous devons tirer les leçons de ce qu'internet a produit de mieux pour le mettre à la disposition d'une des plus belles des missions : éduquer nos enfants, et leur donner les moyens d'une plus grande liberté.

Le CNDP aurait également en charge l'animation de la communauté des enseignants qui utilisent le numérique. **Je souhaite que la création d'applications innovantes publiées par des professeurs soit récompensée à sa juste valeur.** Je souhaite que ces innovateurs, qui ont vocation à collaborer davantage encore qu'aujourd'hui avec le CNDP, obtiennent des primes liées au succès obtenu par leurs applications sur la plateforme, auprès des élèves et des professeurs.

Là encore, je veux mettre en valeur les contenus produits par les professeurs, qui pourront soumettre des idées d'application et partager leurs conseils et expériences pédagogiques avec leurs pairs.

L'école du XXIème siècle, c'est aussi une école qui rapproche, au sein d'un même écosystème enseignants, parents et élèves. C'est une école dont l'expérience se prolonge tout au long de la vie, internet permettant de garder à disposition tous

ses cours, manuels et exercices, à un clic de distance. C'est une école de l'égalité, quand tout le monde peut avoir accès aux mêmes outils et contenus sur internet, et compenser par là les difficultés rencontrées dans son établissement scolaire. C'est une école où les élèves peuvent bénéficier d'un tutorat à distance, d'une aide aux devoirs en ligne gratuite, proposée par un CNED qui aura, lui aussi, opéré sa révolution numérique.

Vous l'avez compris, à travers le numérique je veux faire le pari que l'économie de la connaissance produira une société de liberté. Dans le discours que j'ai adressé à la jeunesse de France, porte de Versailles, j'ai appelé nos jeunes générations à faire preuve d'imagination et d'audace. Je les ai invitées à inventer, à entreprendre, à transgresser, à prendre des risques, à partir à la conquête du monde, à envisager leur destin et celui de leur pays à une échelle plus grande. Avec internet, l'impact que nous pouvons avoir sur le quotidien de nos compatriotes, comme sur le monde entier, n'a jamais été aussi grand. Avec le numérique, nous pouvons relever les défis sur lesquels nos aînés ont tant buté : l'égalité des chances, l'intégration, l'accès à la connaissance, la fracture sociale, la croissance économique, la modernisation de l'Etat.

J'ai appelé notre jeunesse à embrasser la révolution en marche. A ne pas rester passive devant elle mais à en saisir toutes les opportunités de changement, d'innovation, de progrès. A ne pas être simple spectateurs ou consommateurs d'innovations venues d'ailleurs, mais acteurs et créateurs de nouveautés. A ces jeunes de la génération du printemps arabe, de l'internet social et collaboratif, de la mobilité et de la mondialisation, j'ai dit qu'ils ne devaient pas avoir peur, qu'ils devaient être maîtres de leur destin, qu'ils devaient être fiers de leur travail, de leur métier et de leur pays.

Internet est un bien public qui n'appartient à personne. A aucun individu, aucune société, aucun Etat et aucune idéologie. Dans le numérique rien n'est figé, rien n'est fermé. Tout est possible car toutes les cartes y sont redistribuées. L'essentiel est d'en saisir la dynamique et d'imaginer ce qu'on peut en faire, individuellement et collectivement. Si l'Etat a un rôle exemplaire à jouer, c'est le pays tout entier qui doit être mobilisé pour porter la révolution du numérique, de l'intelligence et de la connaissance. C'est pourquoi, si je suis réélu Président de la République, je vous demanderai de m'aider.

Vous représentez un secteur où tout est toujours à construire, où tout est encore à faire. Nous avons tous les éléments en main pour nous imposer comme une grande puissance technologique innovante, et faire rayonner la France forte dans et par le numérique. Faisons ce pari ensemble. Et croyons en notre force.

A handwritten signature in blue ink, reading 'Nicolas Sarkozy'.

Nicolas SARKOZY